

Politique. Pour compenser la suppression du poste de principal adjoint, un deuxième CPE va être nommé

Des élus plaident la cause du collège Buhot auprès du rectorat

TROIS POLITICIENS manchois : Stéphane Travert, le député de la Manche ; Jacques Coquelin, le maire de Valognes ; et Odile Sanson, l'adjointe aux affaires scolaires ont rencontré, mardi à Caen, Christine Gavini-Chevet, la rectrice de la région Normandie ; et Stéphane Vautier, le directeur académique de la Manche.

Suppression du poste de principal adjoint

Cette rencontre s'est déroulée à l'invitation de la rectrice de l'académie. Elle avait pour but d'échanger sur deux sujets majeurs en cours à Valognes : le futur groupe scolaire en proximité du centre aquatique « permettant un meilleur accueil des élèves et de la communauté éducative au bénéfice de la réussite éducative des élèves du secteur », selon Stéphane Travert. Et aussi la demande d'une nomination d'un ou d'une principale adjointe au collègue Félix Buhot après la suppression du poste en juin dernier.

Une décision qui avait suscité de nombreuses réactions, le personnel scolaire ayant organisé plusieurs manifestations devant l'établissement mais aussi à Saint-Lô pour protester contre une décision non justifiée au regard de la charge notamment administrative liée à la gestion d'un tel établissement de plus de 500 élèves.

Pour la délégation manchoise cet émoi est « fort » et il est « légitime de la part des enseignants et des représentants des parents d'élèves. » C'est pourquoi après avoir rappelé mardi la nécessité de « ne pas fragiliser davantage nos territoires ruraux et de ne pas donner corps au sentiment de relégation de nos territoires », les élus ont souhaité réitérer auprès des autorités académiques leur souhait de trouver des solutions concrètes pour permettre d'effectuer une rentrée plus sereine tant pour la communauté éducative que pour l'ensemble des élèves « pour lesquels de nombreux projets sont mis en oeuvre dans cet établissement ».

Stéphane Travert et les élus valognais ont apprécié la qualité de l'écoute : « Ce dialogue constructif a permis d'obtenir des avancées réelles pour un meilleur fonctionnement de l'établissement avec la nomination d'un deuxième CPE (conseiller principal d'éducation) qui viendra compléter le dispositif d'accueil et de prise en charge des élèves ainsi que d'un demi-poste d'AED (assistant d'éducation).

Demande réaffirmée d'un poste d'adjoint

« Ces annonces doivent permettre de connaître une rentrée plus sereine », indiquent les élus. Toutefois, ils ont décidé de maintenir leur demande d'affecter un personnel de direction adjoint au collège Félix-Buhot auprès du ministère de l'Éducation nationale qui seul, a la capacité désormais de pouvoir y répondre favorablement.

C. S.L.



Les personnels du collège Felix-Buhot de Valognes ont organisé plusieurs manifestations devant leur établissement mais aussi devant l'inspection académique à Saint-Lô le 16 mai dernier (notre photo) pour protester contre la suppression du poste de principal adjoint. Mardi les élus valognais accompagnés du député Stéphane Travert sont allés plaider leur cause auprès de la rectrice de l'académie de la région Normandie. Archive Jean-Paul

BARBIER